

Résultats de l 'élection des délégués à l 'Assemblée générale de la MNPAF 2026

La liste « Le Choix d 'une Garantie pour Tous », présentée dans le collège « individuels », recueille 1 219 voix, soit une progression de 74 voix par rapport à 2021, et ce malgré une participation générale en baisse de 2 509 votant • e • s. En pourcentage, nous passons de **11,4 % à 16,2 %**, ce qui nous permet d 'obtenir 7 sièges, soit 3 de plus qu 'en 2021.

Sont élu • e • s :

Rémy Levasseur, Michel Wagnez, Nicole Coclès, Bernard Robin, Guylène Lalung, Dominique Grimoux et Michel Barrier.

Nous leur souhaitons plein succès dans l 'exercice de leur mandat au service d 'une MNPAF solidaire et démocratique.

Ces bons résultats résultent d 'un important travail de terrain et de conviction, auquel ont participé de nombreux syndiqué • e • s, en relayant nos propositions auprès de leurs connaissances.

Ils traduisent également la reconnaissance d 'un positionnement politique clair, notamment sur :

- la nécessité de faire cotiser sur l 'ensemble des revenus de manière équitable, et la révision de la répartition et du nombre de tranches de cotisation,
- la démocratie mutualiste, et en particulier le droit d 'expression des listes auprès des adhérent • e • s de la MNPAF,
- le rappel du caractère mutualiste de notre mutuelle, qui n 'est pas une assurance et doit reposer sur la solidarité entre catégories et entre générations.

Ce résultat nous oblige à poursuivre et amplifier notre action afin de faire partager ces propositions par l 'ensemble des listes, sans exclusive, et par tous les adhérents de la MNPAF.

Nous demeurons préoccupés par la baisse continue de la participation, observée depuis au moins trois élections ainsi que l 'impossibilité pour les listes de communiquer avec les adhérents durant le mandat, un processus électoral compliqué, ainsi que le faible niveau des propositions politiques des listes concurrentes, contribuant en partie à cette désaffection.

Par ailleurs, la liste « Le Choix d 'une Garantie pour Tous » du collège « collectifs », classée 5^e sur 7, obtient 1 534 voix et conserve ses 5 élu • e • s :

Florent Petit, Aurélia Leduc, Ali Eddaïdj, Rania Sakhraoui et Nordine Madani.

Ces résultats vont nous permettre de réclamer 4 postes au conseil d 'administration.

L 'USRaf-CGT prend acte de ces bons résultats et appelle toutes celles et tous ceux qui, nous ont accordé leur confiance, à la renforcer par leur adhésion à l 'Union Syndicale des Retraité • e • s CGT d 'Air France.